



Projet Pédagogique
ALAE Pont Neuf
Année 2024-2025

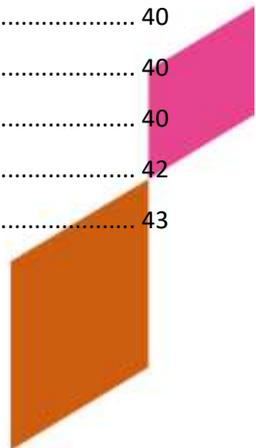
UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
La structure et son environnement.....	3
Les dispositifs	5
LE PUBLIC VISÉ	6
Caractéristiques par tranche d'âge	6
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	7
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	8
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	8
Les objectifs du PEL - PEdT	9
Les objectifs généraux, spécifiques et opérationnels du projet pédagogique.....	11
Projets communs spécifiques aux ALAE Pont Neuf et Victor Duruy	13
Les projets d'activités / d'animation :	13
Les méthodes pédagogiques :.....	29
LES MOYENS.....	30
Les moyens humains	30
Financiers	33
Les partenaires	33
Le fonctionnement de la structure :	33
La communication.....	36
L'ÉVALUATION.....	37
Les outils d'évaluation :	37
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	40
Les moyens.....	40
Nos engagements.....	40
La Fédération Léo Lagrange Fédération.....	42
La Délégation Nationale Enfance	43





Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2024 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2024-2025 à 2027-2028 ».

Les prestations concernées sont réparties en 9 lots, dont les lots n° 2 et 3 sur le « territoire Nord » de Perpignan.

Ces lots relevant des marchés publics « à bons de commande » ont été attribués à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée comme suit :

- **7 ALAE** qui portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, sur les périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve de La Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

La structure et son environnement

Le Bas Vernet compte 3700 habitants dans ces 3 cités HLM. (Source(s) : [INSEE recensement de la population 2016](#)).

C'est un quartier actif où l'on trouve un centre commercial de proximité qui s'y développe progressivement. Il y a aussi l'institut méditerranéen de formation en soins infirmiers, des médecins, deux pharmacies, la maison pour tous, plusieurs associations de quartiers, une régie de quartier, deux centres sociaux, une halte-garderie.

Les espaces de loisirs : Le stade SBROGLIA, deux jardins avec espaces de jeux pour les enfants, ainsi qu'un accès de promenade le long du fleuve de la Têt. Il y a un accès piéton rapide en direction du centre-ville de Perpignan par la passerelle donnant sur le théâtre de l'archipel. Le quartier réunit 2 groupes scolaires primaires.



Les groupes scolaires du quartier Bas Vernet :

Il y a deux groupes scolaires : maternel et primaire. Ils sont classés REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire) :

- le groupe scolaire maternel Victor Duruy situé rue du Carol – au centre du quartier
- le groupe scolaire primaire **Pont Neuf** situé **2 rue Hondrat** – **c'est dans cette école qu'intervient l'ALAE Pont Neuf** sur les temps périscolaires.

Sa situation géographique est à l'entrée du quartier du Bas Vernet et à 3 kilomètres du centre-ville.

Les familles rattachées à cette structure résident essentiellement dans des lotissements, maisons, villas et HLM des alentours.



L'école accueille 122 enfants répartis dans les classes du cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1, CE2) et du cycle de consolidation (CM1, CM2).

L'école est composée de 7 classes :

- 2 classes de CP.
- 1 classe de CE1.
- 1 classe de CE2.
- 1 classe double niveau CE2-CM1.
- 1 classe de CM1.
- 1 classe double niveau CM1-CM2.

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) Pont Neuf accueille les élèves de l'école primaire, dont l'équipe pédagogique se compose de 7 enseignants dont une directrice détachée un jour par semaine.

Au sein de l'école, deux salles sont réservées au réseau d'aide spécialisé pour élève en difficulté « le RASED » : une psychomotricienne, une enseignante E, une enseignante G, deux accompagnants des élèves en situation de handicap AESH.

L'école dispose d'une cantine sur place, avec un agent technicien, personnel de mairie.

La capacité d'accueil de la cantine est de 67 élèves, 42 en primaire gérés par l'équipe d'animateurs ALAE et 25 en maternelle gérés par l'équipe d'Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).



Une salle d'activité sportive est mutualisée entre les deux écoles, chacune des écoles dispose d'une cour, d'une bibliothèque, de bureaux de direction, de salle de réunion ainsi que d'une entrée individuelle.

Deux agents techniciens se chargent du service d'entretien des locaux du matin et du soir.

En tant qu'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE), les locaux se situent dans l'école primaire.

Les locaux de l'ALAE Pont Neuf appartiennent à la ville de Perpignan, l'espace et les salles sont sous la responsabilité du directeur de l'ALAE durant le temps périscolaire. Depuis 2007, la gestion pédagogique, humaine et financière est déléguée à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée par le biais d'un marché à bon de commande.

Espace utilisé par l'ALAE :

L'espace varie en fonction des effectifs et des besoins de l'ALAE.

- Dans une salle divisée en deux parties, un espace est attribué à l'ALAE, l'autre est aménagé pour la bibliothèque de l'école. Le matériel y est stocké, il y a un emplacement pour l'affichage des informations et des travaux réalisés.
- L'ALAE utilise : deux classes communicantes, ainsi qu'une salle de classe face au bureau de la direction, les toilettes, les cours, la salle de motricité.
- L'autre espace utilisé durant les temps périscolaires est l'accueil de loisirs du Bas Vernet, selon les projets, les deux salles sont utilisées (salle des Cadets et salle des grands), le matériel et les conditions permettent une plus grande liberté dans la mise en place d'activités spécifiques : peinture /jeux de rôle / construction et assemblage.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Convention Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





LE PUBLIC VISÉ

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
De fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d'« autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilités sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, de responsabilités
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété. Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. <ul style="list-style-type: none">➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels➤ Possibilité de silence➤ Aménagement permettant de se reposer➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.



Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Les enfants :

- Répartition par tranche d'âge

	Type d'accueil	6 – 7 ans	8 à 12 ans	Total
ALAE Pont Neuf (Accueil de Loisirs Associé à l'École)	Périscolaire (midi)	3	8 à 9	12
	Cantine	14 à 17	20 à 26	43
	Périscolaire (soir)	15	8	23

✓ Modalités d'inscription et fréquentation :

- Les inscriptions et le règlement des factures de l'ALAE se font auprès de la mairie de quartier. C'est un service payant, les tarifs tiennent compte du quotient familial.
- Les enfants inscrits en périscolaire soir en étude surveillée : 60% d'entre eux sont inscrits en cantine, ceci afin de faciliter la gestion de l'emploi du temps des parents. Pour les autres enfants inscrits, c'est une réponse à un besoin d'aide et assistance dans l'accompagnement scolaire des élèves.
- Fréquence : Les enfants inscrits au temps de l'ALAE peuvent bénéficier du service de restauration et des temps périscolaires.
- Public : l'habilitation SDJES est de 72 enfants de 6 à 12 ans maximum.
- Organisateur : Mairie de Perpignan
- Jours d'accueil, en période scolaire : Lundi, mardi, jeudi, vendredi. Matin de 7h45
- Horaires d'accueil : matin de 7h45 à 8h35 ; midi de 11h45 à 12h30 ; après-midi de 13h30 à 14h ; soir de 17h à 18h15
- Les professeurs d'école confient les enfants inscrits en ALAE à l'équipe d'animateurs, les parents doivent se présenter devant le portail de l'entrée auprès de la directrice ou de l'animateur référent de l'ALAE afin de récupérer les enfants.



LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **L'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **Une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **La place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.



Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnelles de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développée sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)



5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.





Les objectifs généraux, spécifiques et opérationnels du projet pédagogique

Objectif général	Objectif spécifique	Objectif opérationnel
Développer l'éducation à la citoyenneté	Lutter contre les discriminations	Organiser des activités, temps et espaces d'expression permettant les échanges et la communication. Sensibiliser aux discriminations en intégrant dans les règles de vie et la notion de respect de chacun. En encourageant un climat de confiance permettant à tous d'avoir sa place dans le groupe. En développant des partenariats et interventions avec des associations traitant du handicap. En sensibilisant à l'égalité entre les filles et les garçons.
	Accompagner l'enfant vers la construction de sa citoyenneté	En mettant en place un fonctionnement commun et cohérent entre l'école et les différents accueils de loisirs. En participant au projet des droits de l'enfant. En encourageant chaque enfant à participer et prendre en compte son avis, élection d'un(e) délégué(e) représentant les enfants de l'ALAE. En mettant en place des outils encourageant la participation de l'enfant. En Organisant des jeux et activités collectifs en montrant l'importance du respect des règles du jeu pour leur bon déroulement. En participant au projet « les droits de l'enfant »





Objectif général	Objectif spécifique	Objectif opérationnel
Permettre l'éducation au développement durable	Education à la consommation responsable	En sensibilisant au non gaspillage : En Apprenant et en mettant en place des outils permettant de favoriser le non-gaspillage en cantine : recyclage de l'eau de la cantine, encourager la consommation responsable. En mettant en place des projets jardinage en partenariat avec les différents accueils de loisirs, ALAE Pont Neuf et ALAE Victor Duruy - exemple : La parcelle communale. En créant un jardin éducatif à l'école en partenariat avec un professeur d'école. En organisant des partenariats avec des intervenants afin de sensibiliser à la question de la protection de l'environnement.
	Favoriser les gestes écologiques	En donnant une dimension complémentaire au projet jardinage : En faisant participer les familles. En mettant en place le tri sélectif sur les accueils de loisirs. En encourageant, l'utilisation de moyens naturels pour se déplacer : projet Rollers
Développer l'autonomie	Rendre l'enfant responsable	En menant des activités en lien avec prise de décision des enfants projet annuel « la web radio ». En donnant des responsabilités, et encourageant la prise d'initiative. En Impliquant les enfants dans l'élaboration des programmes d'activités. En encourageant et en mettant en place des projets d'enfants.
	Favoriser la prise d'initiative	Rencontre et organisation de temps libres et des temps « enfant-anime ». L'enfant devient acteur et organisateur des projets et activités proposés au groupe.
	Permettre le libre choix	En organisant des temps libres pour les enfants. En prenant en compte les choix des enfants. En permettant une gestion qui tend vers une autonomie du groupe des grands.



Développer la motricité	Encourager le développement de la coordination moteur de l'enfant	En organisant des activités physiques et laborieuses en prenant en compte les capacités individuelles de chaque enfant. En développant la dextérité, et la précision de l'enfant.
Parentalité	Encourager la participation des parents	Accompagner les familles vers une participation active. Organiser et mettre en place des projets incluant la participation des familles « web radio ». Diffuser l'information et la rendre accessible aux familles

Projets communs spécifiques aux ALAE Pont Neuf et Victor Duruy

Projets annuels communs ALAE PONT NEUF ET ALAE VICTOR DURUY ELEMENTAIRES		
Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
Permettre l'éducation au développement durable	Education à la consommation responsable	Mise en place du Projet « jardinage » : jardins familiaux.
	Favoriser les gestes écologiques	Mise en place du Projet « mobiliers de jardin » à partir de palettes de récupération.
	Rendre l'enfant responsable	Organisation de sorties temps méridiens entre ALAE autour du patrimoine de la ville et participation aux « Spectacles Sandwichs » au théâtre de l'archipel.
Développer la motricité	Stimuler les compétences physiques et intellectuelles de l'enfant.	Mise en place de projets annuels et organisation de rencontres entre les enfants des deux ALAE : Projet « Rollers », « Rencontres de grands Jeux ».
	Encourager la performance et les objectifs à atteindre sportivement.	Organisation d'évènements et de rencontres périodiques en lien avec le thème de la période abordée : Halloween, Noël, jeux, olympiades...

Les projets d'activités / d'animation :

Les projets d'activités ou d'animation sont proposés par les animateurs, ils peuvent être individuels ou par groupe, annuels ou par période. Les projets d'activités ou d'animation doivent répondre à un objectif général du projet pédagogique, l'animateur peut mener des projets d'activités d'enfants. La mise en forme, la recherche et l'écriture des projets sont réalisées durant les réunions de préparation les lundis de 14h30 à 16h00.

Les projets d'activités / animation détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. Après l'écriture et la mise en place des projets un bilan permet de faire une évaluation des objectifs à atteindre.

L'évaluation du projet d'activité ou d'animation :

Chaque animateur doit développer ou mettre en place une méthode d'évaluation ; grilles, questions ou observations, en lien avec les objectifs à atteindre déclinés dans ses projets. C'est en réunion de préparation que les animateurs préparent les outils d'évaluations de chaque projet et de sa mise en place. Ces outils permettent au porteur du projet de se positionner par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé, d'évoluer, de progresser, et de mettre en place un suivi des objectifs à atteindre.



Présentation des projets d'animation / d'activité :

Cette année, l'équipe d'animateurs a élaboré un programme riche et diversifié pour offrir aux enfants une expérience ludique, éducative et créative tout au long de l'année. Les projets d'animation sont conçus pour répondre aux besoins et aux envies des enfants, tout en leur permettant de s'épanouir pleinement dans un cadre sécurisé et bienveillant. Présentation des principaux projets :

Projet "Jardinage" : Mise en place d'ateliers de jardinage et de sensibilisation à l'écologie. Ce projet vise à sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux tout en leur permettant de découvrir la biodiversité de manière ludique.

Projet Jardin pédagogique en jardinières

Projet "Sport et Bien-être" : À travers des activités sportives variées sports collectifs, jeux, parcours, ce projet développe la motricité et favorise l'esprit d'équipe et le dépassement de soi :

Projet d'animation : Activités sportives, jeux,

Projet sportif : Rollers.

Projet d'Animation : Grands Jeux, Rencontres Sportives et Kermesse Communes entre ALAE Pont Neuf et ALAE Victor Duruy.

Projet "Ecocitoyenneté" : Les enfants pourront participer à des expériences amusantes et éducatives. L'objectif est de stimuler leur curiosité et de leur permettre de mieux comprendre le monde qui les entoure.

Projet d'animation : Recyclage de l'eau à la cantine

Projet "Solidarité et Citoyenneté" : À travers des actions solidaires et des jeux de rôle, ce projet permet aux enfants de réfléchir à la notion de citoyenneté, de solidarité et d'entraide. L'objectif est de renforcer le vivre ensemble et de les sensibiliser à l'importance de la bienveillance et du respect des autres. Ceci passe par la réalisation de **Projets d'Arts et de Créations : Un voyage dans l'univers artistique** où les enfants pourront exprimer leur créativité. Des représentations / expositions ponctueront ce projet afin de valoriser leurs créations.

Projet d'animation : Lutte contre la discrimination à travers le théâtre

Projet Annuel d'Animation : Mise en Place d'une Webradio

Projet d'animation : « Enfant animé »

Ces projets seront ponctués d'événements spéciaux, de sorties et de moments forts qui viendront enrichir l'expérience des enfants et favoriser leur apprentissage dans un cadre ludique et stimulant. Chaque enfant pourra ainsi trouver un projet qui l'inspire, tout en découvrant de nouvelles passions et en développant ses compétences.

➤ **Projet d'animation : Activités sportives, jeux :**

Ce projet met l'accent sur le développement moteur des enfants à travers des activités ludiques et variées, tout en valorisant l'importance de la coopération et du respect des règles collectives dans un environnement d'animation sportif.

Objectif général :

Favoriser le développement des capacités motrices globales des enfants à travers des jeux sportifs, des parcours et des activités physiques adaptées à leur âge et à leur niveau, dans un cadre ludique et sécurisé.



Objectifs spécifiques :

1. Améliorer la coordination, l'équilibre et la gestion de l'espace chez les enfants.
2. Encourager la socialisation et l'esprit d'équipe à travers des activités collaboratives et compétitives.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Améliorer la coordination, l'équilibre et la gestion de l'espace

- Organiser des parcours moteurs avec différents obstacles (cerceaux, plots, poutres, etc.) pour travailler l'équilibre et la gestion des déplacements.
- Proposer des jeux de ballon adaptés (passes, dribbles, tirs) pour améliorer la coordination œil-main et œil-pied.
- Créer des activités d'expression corporelle pour apprendre à mieux utiliser son corps dans l'espace (danse, mime).

Objectif spécifique 2 : Encourager la socialisation et l'esprit d'équipe

- Mettre en place des relais en équipes pour favoriser la coopération et le respect des règles communes.
- Organiser des jeux de coopération (par exemple, course à trois pieds, parachute collectif) qui demandent une synchronisation et un travail collectif.
- Utiliser des jeux compétitifs non axés sur la performance individuelle, mais plutôt sur le plaisir de participer et de réussir ensemble (par exemple, chasse au trésor sportive, jeux de tag).

Déroulement des activités :

Activités 1 :

- Présentation des activités sportives et des règles de sécurité.
- Mise en place d'un parcours moteur simple avec des obstacles de base (sauts, contournements, franchissements).
- Jeux de ballon en duo pour développer la coordination.

Activités 2 :

- Parcours moteur évolué avec des défis d'équilibre plus complexes (poutre, parcours en zigzag).
- Relais en équipe pour travailler la coopération.
- Jeux de coopération (ex. course à trois pieds).

Activités 3 :

- Jeux de poursuite (ex. jeu du chat) pour améliorer les réflexes et la réactivité.
- Parcours libre où les enfants doivent construire leur propre parcours en petits groupes.
- Grand jeu de clôture : chasse au trésor sportive avec plusieurs épreuves physiques et de coopération.

Évaluation :

Évaluation individuelle :

- Observation de l'évolution des capacités motrices de chaque enfant à travers les parcours et les jeux proposés (coordination, équilibre, gestion des mouvements).
- Évaluation des progrès personnels en termes de participation et d'implication dans les jeux.

Évaluation collective :

- Observer la dynamique de groupe et la capacité à travailler en équipe lors des relais et jeux collectifs.
- Évaluation de l'esprit d'équipe et du respect des règles, de la coopération et de l'entraide.



Résultats attendus :

- Amélioration notable des capacités motrices et physiques chez les enfants.
- Développement de la coordination, de l'équilibre et de la gestion de l'espace à travers des activités sportives adaptées.
- Renforcement des compétences sociales telles que la coopération et le respect des autres à travers des jeux collectifs.

➤ Projet d'animation : Lutte contre la discrimination à travers le théâtre

Ce projet vise à combattre les stéréotypes et sensibiliser aux valeurs de respect tout en offrant aux enfants un espace pour s'exprimer de manière créative à travers le théâtre. Le jeu théâtral permet de vivre et de comprendre des situations complexes, tout en développant la confiance en soi et la communication avec les autres.

Objectif général :

Sensibiliser les enfants aux questions de discrimination et de respect des différences à travers l'expression théâtrale, tout en leur permettant de développer des compétences en communication et en confiance en soi.

Objectifs spécifiques :

1. Sensibiliser les enfants aux différentes formes de discrimination (racisme, sexisme, exclusion, etc.) et aux valeurs de respect et de tolérance.
2. Développer l'expression personnelle et collective des enfants à travers le jeu théâtral, en les encourageant à exprimer leurs émotions et à interagir avec les autres.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Sensibiliser aux formes de discrimination et aux valeurs de respect.

- Organiser des discussions en groupe sur les différentes formes de discrimination.
- Projeter des scénarios du quotidien où les enfants identifient des situations discriminatoires.
- Créer des scènes où les enfants jouent des rôles illustrant des situations de discrimination et de respect, puis échanger sur les ressentis.

Objectif spécifique 2 : Développer l'expression personnelle et collective à travers le théâtre.

- Apprendre aux enfants les techniques de base du théâtre : expression corporelle, voix, gestion des émotions.
- Mettre en place des improvisations autour de thèmes comme l'amitié, l'égalité, le respect des différences.
- Créer de petites saynètes où les enfants doivent travailler en groupe pour écrire, mettre en scène et jouer des situations liées à la discrimination ou à l'acceptation des autres.
- Organiser une représentation finale pour présenter leurs saynètes aux autres groupes ou aux parents, valorisant leur travail autour de la lutte contre la discrimination.

Déroulement des activités :

Activité 1 : Introduction aux concepts de discrimination, échanges en groupe et mise en place de petits exercices théâtraux (improvisations, jeux de rôles).

Activité 2 : Atelier d'écriture collective de scènes autour de la discrimination et des valeurs de tolérance. Répétition des scènes en petit groupe.

Activité 3 : Finalisation des scènes, répétitions générales et représentation des saynètes devant le groupe.



Évaluation :

- Évaluation individuelle : Observer la participation et l'engagement des enfants lors des discussions et des ateliers de théâtre, notamment leur capacité à exprimer leurs émotions et à jouer des rôles de manière authentique.
- Évaluation collective : Observer la collaboration entre les enfants lors de la création des scènes, la capacité à travailler ensemble et à construire un discours commun sur les thèmes de la discrimination et du respect.
- Auto-évaluation des enfants : À la fin du projet, proposer aux enfants de parler de ce qu'ils ont appris sur la discrimination, ainsi que sur leur propre évolution dans le travail d'équipe et l'expression théâtrale.

Résultats attendus :

- Une meilleure compréhension des différentes formes de discrimination.
- Le développement de l'empathie et de la tolérance chez les enfants.
- Une amélioration des compétences sociales (écoute, coopération) et théâtrales (expression, improvisation).

➤ **Projet sportif « Rollers » :**

Ce projet s'étend sur toute l'année scolaire, avec une progression en termes de difficulté des parcours et des compétences acquises, permettant ainsi un accompagnement régulier et structuré. Il vise à combiner l'apprentissage technique des rollers avec des moments ludiques et des activités collaboratives, afin de développer chez les enfants à la fois des compétences sportives et des compétences sociales.

Objectif général :

Développer la motricité et les compétences physiques des enfants à travers la pratique régulière du roller dans un cadre ludique et sécurisé.

Objectifs spécifiques :

1. Développer les compétences physiques et la coordination des enfants à travers l'apprentissage des techniques de base du roller.
2. Encourager l'esprit d'équipe et la coopération entre les enfants lors de jeux et d'exercices collectifs en roller.
3. Améliorer l'équilibre et la coordination des enfants.
4. Encourager la persévérance et la confiance en soi à travers l'apprentissage progressif.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Développer les compétences physiques et la coordination des enfants

- Apprendre à enfiler correctement les protections et les rollers.
- Maîtriser la posture de base pour une meilleure stabilité.
- Apprendre à se déplacer en rollers : avancer, s'arrêter, tourner. Initiation aux mouvements de freinage et aux changements de direction en douceur.

Objectif spécifique 2 : Encourager l'esprit d'équipe et la coopération.

- Organiser des parcours en duo ou en groupe pour favoriser l'entraide.
- Mettre en place des jeux collectifs (relai, tag en rollers) pour développer la solidarité.
- Créer des challenges en équipe pour atteindre des objectifs communs (ex. course par équipe avec passage de relais).



Objectif spécifique 3 : Améliorer l'équilibre et la coordination :

- Apprendre à se tenir debout en roller sans assistance.
- Réaliser un parcours simple en ligne droite, en slalom ou avec des petits obstacles.
- Contrôler sa vitesse et son freinage de manière autonome.

Objectif spécifique 4 : Encourager la persévérance et la confiance en soi.

- Réaliser un parcours plus complexe incluant des virages, des montées et des descentes.
- Encourager chaque enfant à essayer un niveau de difficulté supérieur en fonction de ses capacités.
- Apprendre à se relever seul après une chute et reprendre confiance.

Activités proposées :

- **Activité 1** : Initiation au matériel, présentation des règles de sécurité, exercices d'équilibre et premiers déplacements.
- **Activité 2** : Apprentissage des techniques de freinage et de virage, parcours simple en rollers. Atelier "Freinage et sécurité". Apprendre à freiner efficacement et à respecter les règles de sécurité. Mise en place de Séances dédiées aux techniques de freinage et aux règles de sécurité (en groupe).

-Différents parcours à proposer selon le niveau des enfants et le groupe :

Parcours d'initiation :

Objectif : Initier les enfants à la pratique du roller en milieu sécurisé.

Activité : Parcours simple en ligne droite avec accompagnement des animateurs.

Matériel : Casques, genouillères, coudières, protections poignets, rollers.

Évaluation : Observation des progrès en termes d'équilibre et de déplacement.

Parcours de slalom :

Objectif : Améliorer l'agilité et la coordination dans les mouvements.

Activité : Slalom entre des cônes espacés de 1,5 mètre, d'abord assisté, puis en autonomie.

Matériel : Cônes, rollers, protections complètes.

Évaluation : Capacité à franchir le parcours sans chuter.

Parcours avec obstacles :

Objectif : Développer la maîtrise de la vitesse et du freinage.

Activité : Parcours avec obstacles de différentes hauteurs (barres à franchir ou à contourner).

Matériel : Barres d'obstacles, rollers, protections.

Évaluation : Réalisation du parcours sans incident.

Parcours en milieu extérieur :

Objectif : Apprendre à gérer un environnement réel et changeant.

Activité : Parcours en plein air (sur une piste sécurisée) incluant montées, descentes et virages.

Matériel : Rollers, protections complètes, accompagnement.

Évaluation : Capacité à se déplacer en toute sécurité dans un environnement extérieur.

Évaluations : Durant la mise en place de ce projet annuel selon les objectifs à atteindre différentes Évaluations seront proposées :

- Observation des techniques de freinage mises en pratique par les enfants.
- Jeux collectifs en rollers (relai, parcours), évaluation des progrès individuels et en équipe.



- Évaluation individuelle : Observation des compétences motrices acquises (équilibre, déplacement, freinage) par les animateurs au fil des séances.
- Évaluation collective : Mesurer l'esprit d'équipe à travers les performances collectives lors des jeux et des challenges. Les animateurs peuvent noter la coopération et l'entraide entre les enfants.
- Auto-évaluation des enfants : À la fin du projet, les enfants peuvent exprimer leurs ressentis, ce qu'ils ont appris et ce qu'ils ont apprécié dans l'activité roller. Ils peuvent aussi discuter des compétences qu'ils estiment avoir développées.
- Évaluation formative : Observation régulière des compétences motrices développées par les enfants au fil des séances (équilibre, coordination, agilité, vitesse, freinage).
- Évaluation sommative : Organisation de petits défis ou compétitions amicales en fin de chaque trimestre pour évaluer les progrès de chaque enfant dans les différentes compétences acquises.
- Retour des enfants et des parents : Discussions régulières avec les enfants pour évaluer leur satisfaction et leurs sentiments de progression. Recueil de l'avis des parents sur l'évolution des compétences motrices et comportementales de leur enfant.

➤ **Projet Jardin pédagogique en jardinières :**

Ce projet permet d'allier éducation environnementale et coopération entre les enfants, tout en leur offrant une expérience concrète de jardinage et de développement durable à travers une activité pratique et ludique.

Objectif général :

Sensibiliser les enfants à l'environnement et au développement durable en créant un jardin pédagogique dans des jardinières, tout en favorisant leur coopération et leur apprentissage des cycles de la nature.

Objectifs spécifiques :

1. Apprendre aux enfants les bases du jardinage et les notions de croissance des plantes, du sol et de l'écosystème.
2. Favoriser la collaboration entre les enfants de l'ALAE et ceux de l'école autour d'un projet commun, en valorisant le travail d'équipe et le respect de l'environnement.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Apprendre les bases du jardinage et les cycles de la nature

- Enseigner aux enfants les étapes de la plantation : préparation du sol, semis, arrosage et entretien.
- Expliquer les cycles de vie des plantes, du semis à la récolte, en suivant leur évolution dans les jardinières.
- Sensibiliser aux différents types de plantes : plantes aromatiques, fleurs, légumes, etc.

Objectif spécifique 2 : Favoriser la collaboration et le travail d'équipe

- Répartir les enfants en petits groupes responsables de différentes jardinières, pour encourager l'entraide et la coopération.
- Organiser des séances de suivi hebdomadaire avec les enfants de l'ALAE et la classe de l'école pour travailler ensemble sur le projet.
- Créer un planning partagé pour répartir les tâches : arrosage, observation de la croissance, nettoyage des jardinières, etc.



Activités proposées :

1. Préparation du jardin :

- Atelier de construction ou d'aménagement des jardinières avec les enfants (peinture et décoration des bacs).
- Explication du choix des plantes à cultiver (plantes aromatiques, fleurs, légumes).
- Atelier de préparation du sol (ajout de terreau, compost, etc.).

2. Plantation :

- Séance d'initiation à la plantation (sélection des graines ou des jeunes plants, techniques de semis).
- Marquage des plantations avec des étiquettes décorées par les enfants.

3. Suivi et entretien :

- Activité d'observation des plantes (croissance, changement des saisons).
- Tâches d'entretien hebdomadaires : arrosage, désherbage, ajout de compost.
- Atelier de création d'un journal de jardinage pour noter les observations des enfants.

4. Éducation à l'environnement :

- Interventions d'experts (jardiniers, animateurs spécialisés) pour expliquer le rôle des insectes dans le jardin, l'importance de la biodiversité et des méthodes de jardinage écologique (sans produits chimiques).
- Création de mini-enseignes sur l'écosystème du jardin, à afficher près des jardinières.

5. Récolte et clôture du projet :

- Récolte des plantes cultivées (si possible) et partage des récoltes avec les enfants.
- Organisation d'une petite fête du jardin pour célébrer le travail des enfants, avec présentation du projet aux parents et à la communauté scolaire.

Évaluation :

- Évaluation individuelle : Observer l'implication des enfants dans les différentes étapes du projet (préparation, plantation, entretien) et leur progression dans la compréhension des notions environnementales.
- Auto-évaluation des enfants : Inviter les enfants à exprimer leurs sentiments sur le projet et sur ce qu'ils ont appris concernant le jardinage, les plantes et l'environnement.

Résultats attendus :

- Les enfants auront acquis des compétences de base en jardinage et une meilleure compréhension de l'écosystème et des plantes.
- Le projet aura renforcé la coopération entre les enfants de l'ALAE et la classe de l'école, favorisant un travail collectif autour d'un projet environnemental.
- Une sensibilisation accrue au respect de l'environnement et aux pratiques durables sera observée.

➤ Projet d'animation : Recyclage de l'eau à la cantine

Ce projet met en lumière l'importance de l'eau et l'écocitoyenneté, tout en impliquant les enfants dans des actions concrètes telles que la récupération de l'eau et le jardinage. Il permet également de relier des moments du quotidien, comme le repas à la cantine, à des gestes éco responsables.

Objectif général :

Sensibiliser les enfants à l'importance de la gestion de l'eau et à l'écocitoyenneté en réutilisant l'eau non consommée lors des repas pour des activités pratiques liées au jardinage.



Objectifs spécifiques :

1. Apprendre aux enfants à réduire le gaspillage d'eau et à valoriser cette ressource à travers des actions concrètes et écologiques.
2. Impliquer les enfants dans un projet collectif en lien avec l'environnement et l'écosystème de leur espace de vie quotidien (cantine, jardin).

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Réduire le gaspillage d'eau

- Installer des carafes sur chaque table de la cantine pour que les enfants servent leur propre eau.
- À la fin de chaque repas, sensibiliser les enfants à la récupération de l'eau dans les carafes.
- Mettre en place un système de collecte où les enfants versent eux-mêmes l'eau non bue dans des seaux ou récipients spécifiques.

Objectif spécifique 2 : Utiliser l'eau récupérée pour le jardinage

- Utiliser l'eau collectée pour arroser les plantations du projet jardinage de l'accueil de loisirs.
- Intégrer les enfants dans la gestion de l'arrosage, en leur expliquant les bienfaits de l'eau pour les plantes et l'importance de l'écosystème.
- Associer cette activité à une discussion sur le cycle de l'eau et l'importance de préserver cette ressource naturelle.

Déroulement des activités :

- **Activité 1 :** Sensibilisation au gaspillage de l'eau, animation d'une discussion sur la consommation d'eau dans le monde, l'importance de ne pas gaspiller et l'impact du gaspillage sur l'environnement. Mise en place du système de récupération d'eau à la cantine.
- **Activité 2 :** Atelier de récupération et d'utilisation de l'eau. Explication et démonstration du cycle de l'eau et de l'importance de la gestion des ressources naturelles. Collecte de l'eau non consommée par les enfants à la fin du repas et explication de son usage pour les plantations.
- **Activité 3 :** Application au jardinage. Utilisation de l'eau collectée pour arroser les plantations dans le cadre du projet de jardinage. Participation active des enfants dans le processus d'arrosage et discussion sur l'impact de l'eau sur la croissance des plantes.

Évaluation :

- Évaluation individuelle : Observer la participation et l'engagement des enfants à travers leur contribution à la récupération d'eau et leur implication dans l'arrosage des plantes.
- Évaluation collective : Mesurer l'efficacité du système de récupération d'eau et la compréhension collective des enfants de l'importance de cette démarche.
- Auto-évaluation des enfants : Encourager les enfants à partager ce qu'ils ont appris sur l'eau et comment ils peuvent appliquer ces pratiques écologiques dans leur vie quotidienne.

Résultats attendus :

- Une sensibilisation accrue à la gestion de l'eau et à l'importance de ne pas gaspiller cette ressource.
- Une implication active des enfants dans un projet écologique concret.
- Une prise de conscience collective de l'impact de petites actions écologiques sur l'environnement.



➤ **Projet d'animation : « Enfant animé »**

Ce projet permet de valoriser la créativité et l'autonomie des enfants tout en les impliquant activement dans la gestion et l'animation de leurs propres activités, ce qui développe des compétences sociales et d'organisations importantes.

Objectif général :

Favoriser l'autonomie, la créativité et la prise de responsabilité des enfants en leur permettant d'organiser et d'animer eux-mêmes des jeux et des activités chaque vendredi.

Objectifs spécifiques :

1. Encourager l'expression des idées et des talents des enfants en les impliquant activement dans l'organisation et l'animation des activités.
2. Développer la collaboration et la cohésion de groupe à travers des projets animés par les enfants eux-mêmes, tout en renforçant la confiance en soi.
3. Encourager les enfants à développer des compétences en communication et en coopération en les impliquant dans l'organisation et l'animation d'activités.
4. Créer un espace où les enfants peuvent exprimer leurs idées, développer leur créativité et se sentir valorisés en tant qu'acteurs de leur propre loisir.

Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Expression des idées et des talents.

- Organiser une réunion hebdomadaire en début de semaine pour permettre aux enfants de proposer des jeux, activités ou animations à réaliser le vendredi.
- Guider les enfants dans la structuration de leur idée (choix du jeu ou de l'activité, matériel nécessaire, règles à expliquer).
- Faire participer à tour de rôle les enfants pour qu'ils prennent la responsabilité d'animer les jeux chaque vendredi.

Objectif spécifique 2 : Collaboration et responsabilisation.

- Encourager les enfants à travailler en petits groupes pour préparer et animer les activités de manière collaborative.
- Favoriser l'entraide entre les enfants pour s'assurer que chacun puisse s'exprimer et participer activement.
- Proposer un accompagnement de l'équipe d'animation pour aider les enfants à organiser et structurer leurs animations.

Objectif spécifique 3 : Développer l'autonomie et la prise de décision des enfants.

- Chaque semaine, les enfants choisissent à tour de rôle un responsable pour proposer un jeu ou une animation. Le rôle de l'enfant animateur est défini (préparer, expliquer et animer le jeu avec l'aide d'un animateur référent).
- Mettre en place des temps de réflexion collective pour permettre aux enfants de proposer des idées d'activités (jeux, animations, ateliers créatifs).

Objectif spécifique 4 : Encourager la créativité et la participation active.

- Instaurer un temps dédié chaque vendredi où l'enfant animateur de la semaine met en place le jeu ou l'animation imaginée.
- Valoriser la diversité des jeux et des activités proposés en permettant aux enfants de s'inspirer des jeux traditionnels, d'activités sportives ou de jeux créatifs.
- Permettre aux enfants d'évaluer ensemble l'activité proposée pour faire des retours constructifs et améliorer les futures animations.



Déroulement des activités :

- **Lancement du projet "Enfant Animé"** Explication du projet et de son fonctionnement aux enfants : chaque vendredi, un enfant devient "animateur du jour" et propose un jeu ou une activité pour le groupe le vendredi. Temps de brainstorming collectif pour permettre aux enfants de proposer des idées de jeux et d'activités à réaliser.
- Les lundis : Réunion de lancement du projet de la semaine, proposition des idées de jeux ou d'activités que les enfants souhaitent animer le vendredi. Les enfants choisis préparent leur animation avec l'aide des animateurs (matériel, règles du jeu, déroulement de l'activité).
- Ils apprennent à expliquer les consignes et à se préparer pour leur rôle d'animateur.
- **Mise en place des animations :**
- Chaque vendredi, l'enfant animateur présente l'activité qu'il a préparée avec l'aide d'un animateur référent. Les enfants animent leur jeu ou activité pour leurs camarades sous la supervision des animateurs. Les autres enfants participent activement à l'activité.
- Temps d'échange à la fin de l'activité, chaque enfant s'exprime sur l'animation (ce qu'il a aimé, ce qu'il a appris) et discute des améliorations possibles.
- Mise en place d'un calendrier pour organiser la rotation des enfants animateurs.

Évaluation :

- Évaluation individuelle : Observer la capacité des enfants à proposer des idées et à les organiser de manière autonome.
- Évaluation collective : Mesurer l'implication des enfants dans la coopération et l'entraide lors de la préparation et l'animation des activités.
- Retour des enfants : À la fin de chaque activité, proposer un moment de feedback pour que les enfants puissent exprimer leurs ressentis (ce qui a bien fonctionné, ce qu'ils souhaitent améliorer).

Résultats attendus :

- Les enfants développent leur autonomie et leur sens de la responsabilité à travers la gestion de projets d'animation.
 - Ils renforcent leur confiance en eux et leur capacité à s'exprimer devant un groupe.
 - Une dynamique de groupe positive est renforcée par la participation et la valorisation de chaque enfant.
- **Projet d'Animation : Grands Jeux, Rencontres Sportives et Kermesse Communes entre ALAE Pont Neuf et ALAE Victor Duruy**

Ce projet vise à renforcer les liens entre les enfants de deux accueils de loisirs tout en impliquant les familles, afin de créer un environnement enrichissant et collaboratif.

Objectif général : Favoriser les échanges entre les enfants des deux accueils de loisirs, développer l'esprit d'équipe et promouvoir la parentalité à travers une série de grands jeux, de rencontres sportives et de kermesses organisés tout au long de l'année.

Objectifs spécifiques :

- Renforcement des liens sociaux : Organiser des activités communes pour encourager la cohésion entre les enfants des ALAE Pont Neuf et Victor Duruy.
- Engagement des familles : Impliquer les parents dans les événements pour renforcer le lien entre l'accueil de loisirs et les familles, et encourager la participation active des parents dans la vie de leur enfant.



Objectifs opérationnels :

Objectif spécifique 1 : Renforcement des liens sociaux entre les enfants

- **Étape 1 :** Planification des événements
Activité : Organiser une réunion initiale avec les équipes des deux ALSH pour établir un calendrier commun d'événements (grands jeux, rencontres sportives, kermesses).
Délai : 1 mois avant le début des activités.
- **Étape 2 :** Mise en place des grands jeux
Activité : Concevoir et organiser des grands jeux collaboratifs (parcours d'obstacles, chasses au trésor) permettant aux enfants des deux ALAE de se rencontrer et de travailler ensemble.
- **Étape 3 :** Organisation des rencontres sportives
Activité : Planifier et réaliser des rencontres sportives régulières (mini-tournois de football, relais, jeux d'équipe) pour favoriser l'esprit d'équipe et le fair-play.
- **Étape 4 :** Organisation des kermesses
Activité : Préparer et organiser des kermesses de fin d'année avec des jeux, des stands et des animations permettant aux enfants des deux ALSH de se divertir ensemble.

Objectif spécifique 2 : Engagement des familles

- **Étape 1 :** Communication et sensibilisation des parents
Activité : Envoyer des invitations et des informations aux parents sur les événements à venir, en soulignant leur importance pour la cohésion des enfants et la participation parentale.
- **Étape 2 :** Implication des parents dans les événements
Activité : Encourager les parents à participer en tant que bénévoles, à superviser des jeux ou à contribuer à l'organisation des kermesses.
- **Étape 3 :** Réalisation d'ateliers parent-enfant
Activité : Organiser des ateliers où les parents peuvent participer avec leurs enfants à des activités de groupe (jeux coopératifs, ateliers de création) pour renforcer les liens familiaux.
- **Étape 4 :** Évaluation et retour d'expérience
Activité : Recueillir les avis des parents et des enfants après chaque événement pour améliorer les futurs projets et ajuster les activités proposées.

Étapes de réalisation du projet :

1. Planification et Coordination

- Établir un calendrier des événements avec les équipes des deux ALAE.
- Identifier les besoins matériels et les ressources nécessaires.

2. Organisation des Activités

- Préparer et mettre en place les grands jeux, les rencontres sportives, et les kermesses.
- Impliquer les enfants et les parents dans la préparation et la gestion des événements.

3. Communication et Sensibilisation

- Informer les parents et les enfants des événements à venir.
- Encourager la participation parentale par des supports de communication et des réunions d'information.

4. Réalisation des Événements

- Organiser et animer les activités selon le calendrier établi.
- Assurer le bon déroulement des événements et la participation active des enfants et des parents.

5. Évaluation et Ajustements

- Collecter les retours d'expérience et les suggestions d'amélioration.
- Ajuster les futurs événements en fonction des feedbacks reçus.

6. Clôture et Bilan

- Réunion de bilan pour évaluer les réussites du projet et discuter des aspects à améliorer.
- Rédiger un rapport final et proposer des recommandations pour les projets futurs.



➤ Projet d'Animation annuel : Web Radio :

Ce projet annuel vise à offrir aux enfants une plateforme dynamique pour développer leurs compétences, encourager leur participation active, et renforcer la communication avec leurs familles, tout en cultivant un sens de la citoyenneté et de la responsabilité collective.

Objectif Général

Créer une web radio éducative qui engage les enfants de 6 à 11 ans dans des activités de création de contenu, favorise la citoyenneté et la parentalité, tout en renforçant les liens avec la communauté locale.

Objectifs Spécifiques

1. Encourager la Création de Contenu : Permettre aux enfants de concevoir et produire leurs propres émissions radiophoniques, développant ainsi leurs compétences en communication et en créativité.
2. Promouvoir la Citoyenneté : Aborder des thèmes citoyens comme le respect, la solidarité et la responsabilité à travers des émissions et des activités.
3. Impliquer les Parents : Offrir aux parents des opportunités d'interagir avec les enfants dans le cadre du projet, et les sensibiliser aux enjeux éducatifs et citoyens.
4. Renforcer les Partenariats Locaux : Collaborer avec l'école, le quartier, les associations locales, et la bibliothèque de Duruy pour enrichir le projet et impliquer la communauté.

Objectifs Opérationnels

- **Encourager l'expression orale et écrite des enfants**
 - Activité 1 : Ateliers de journalisme
 - Organiser des sessions hebdomadaires pour apprendre les bases du journalisme : recherche, écriture de scripts, interview, prise de parole. Encourager le travail de groupe et la coopération. Constituer des équipes d'enfants responsables de différents aspects de la production : préparation d'émissions. Mettre en place des réunions pour planifier les programmes, discuter des idées et résoudre les problèmes en groupe. Encourager les enfants à collaborer avec leurs pairs pour la création de contenus et la gestion des aspects techniques du web radios.
 - Activité 2 : Création d'émissions radio
 - Les enfants travailleront en petits groupes pour produire des émissions en fonction des sujets qui les intéressent : interviews, débats, chroniques. Préparer des émissions sur des thèmes liés à la citoyenneté, avec des discussions et des activités participatives.
 - -Ateliers de Création de Contenu : Organiser des ateliers où les enfants apprennent à concevoir des émissions, rédiger des scripts, et utiliser des équipements de radio.
- **Développer la créativité et l'imagination**
 - Activité 3 : Partenariat avec la bibliothèque Duruy pour des ateliers de lecture et d'écriture
 - Participation à des ateliers de création d'histoires avec la bibliothèque de Duruy pour enrichir les émissions avec des contenus littéraires (lectures, création de contes radiophoniques).
 - Activité 4 : Ateliers de théâtre radiophonique
 - Organiser des séances de théâtre où les enfants écriront et interpréteront des saynètes radiophoniques, travaillant ainsi leur voix et leur imagination.



- **Renforcer l'implication des enfants dans la vie de leur quartier et de l'école**
Sensibiliser les enfants aux enjeux locaux
 - Activité 5 : Reportages sur la vie locale et scolaire
 - Les enfants réaliseront des reportages sur les activités de leur quartier, les événements à l'école, et les associations locales.
 - Activité 6 : Journalisme autour des projets écologiques (ex. jardinage)
 - Couvrir les projets écologiques de l'école et du centre de loisirs (jardinage, recyclage, etc.) en réalisant des interviews et des chroniques.
- **Encourager le lien avec les familles (axe parentalité)**
 - Activité 7 : Collaboration avec les parents pour des émissions dédiées à la parentalité
 - Impliquer les parents dans certaines émissions (interviews, partages d'expériences sur l'éducation, échanges sur les projets du quartier). Engagement des Parents : Organiser des sessions d'écoute et des ateliers de cocréation pour les parents et les enfants. : Encourager le lien avec les familles (axe parentalité). Collaboration avec les parents pour des émissions dédiées à la parentalité. Impliquer les parents dans certaines émissions (interviews, partages d'expériences sur l'éducation, échanges sur les projets du quartier).
 - Organiser des émissions spéciales où les parents peuvent être invités pour discuter de sujets liés à la parentalité, à l'éducation, et au bien-être des enfants. Créer une rubrique dédiée aux informations et aux activités liées aux parents, incluant des interviews, des conseils et des échanges d'expériences. Mettre en place des séances d'écoute en famille où les parents peuvent écouter les émissions produites par leurs enfants. Inviter les parents à participer à certaines émissions, par exemple en tant qu'invités pour discuter de sujets pertinents ou pour partager leurs expériences. Organiser des ateliers de formation pour les parents, en parallèle, sur la manière dont ils peuvent soutenir l'apprentissage de leurs enfants et les impliquer dans les activités de la web radio. Mettre en place une rubrique spéciale dans la web radio où les enfants peuvent poser des questions aux parents et recevoir des réponses, favorisant ainsi le dialogue et la compréhension mutuelle.

. Partenariats Locaux :

Mettre en place des collaborations pour des événements, des emprunts de livres, et des lectures éducatives avec la bibliothèque de Victor Duruy. Encourager la découverte de nouveaux savoirs et l'ouverture culturelle. Inciter les enfants à se documenter, à s'informer et à partager leurs découvertes autour de thématiques variées comme la culture, la vie de quartier, l'écologie.

. Partenariats avec la Bibliothèque de Duruy :

- Lectures Éducatives : Organisation de sessions de lecture avec des livres sur la citoyenneté et l'éducation.
- Emprunts de Livres : Faciliter l'accès aux livres en lien avec les thèmes abordés dans les émissions.
- Annonces d'Événements : Promotion des activités du projet via la bibliothèque.
- Ateliers littéraires et création d'histoires : faire participer les enfants à des séances de lecture et à des ateliers de création d'histoires avec diffusion de ces créations sur la web radio.

. Formation des animateurs :

Assurer que les équipes d'animateurs sont formées aux techniques de radio, à la gestion de groupe, et aux objectifs éducatifs du projet.

Création et Production d'Émissions :

- Ateliers d'Écriture : Rédaction de scripts pour les émissions.



- Enregistrements et Édition : Utilisation de matériel de radio et logiciels de montage.
- Diffusion : Planification et diffusion des émissions sur la web radio.

Les Thématiques et manifestations à traiter en Activité journalisme :

- Citoyenneté : Discussions et jeux autour des valeurs citoyennes.
- Parentalité : Séances de sensibilisation pour les parents sur leur rôle dans l'éducation et l'engagement citoyen.
- Ateliers de théâtre radiophonique
- Journées Portes Ouvertes : Présentation des créations radiophoniques aux parents et à la communauté.
- Manifestations Culturelles : Intégration des émissions dans des événements locaux pour sensibiliser à la citoyenneté.

Émission sur la vie locale, l'école, les accueils de loisirs et le quartier :

- Proposer des reportages sur les événements locaux, les associations du quartier, et interviewer les habitants. Reportage sur la vie locale.
- Sensibiliser les enfants aux enjeux de leur environnement et les faire participer activement à la vie de leur quartier (fêtes de quartier, actions associatives, projets scolaires). Ils iront à la rencontre des habitants, des commerçants et des responsables associatifs pour réaliser des interviews.
- Projet jardinage et écocitoyenneté (Environnement). Relier la radio à des projets éducatifs, notamment sur les questions d'écologie et de développement durable. Les enfants produisent des chroniques et reportages sur le projet de jardinage de l'école, où ils parlent des actions écologiques entreprises (plantations, entretien des espaces verts, recyclage de l'eau). Cette activité permet d'informer le public sur les démarches éco responsables initiées à l'école, avec des interviews de camarades ou d'enseignants. Ils pourront suivre l'évolution du projet jardin et informer sur les bénéfices pour l'environnement.
- Activité théâtre et expression citoyenne (Art et Culture). Encourager les enfants à créer des pièces radiophoniques en lien avec des thèmes citoyens (discrimination, vivre ensemble). Les enfants écrivent et mettent en scène des saynètes sur des thèmes sociaux ou citoyens, qu'ils enregistrent pour la radio. L'atelier théâtre permettra aux enfants d'explorer des thématiques sociales, comme l'égalité ou l'inclusion, à travers des créations artistiques. Ils pourront aussi utiliser la radio pour partager leurs réflexions sur la citoyenneté ou leurs expériences personnelles.

Matériel Nécessaire :

- Équipements de diffusion : microphones, casques audio, mélangeurs audio, ordinateurs avec logiciels de montage audio, et enregistreurs portables.
- Mobilier : tables et chaises adaptées, mobilier ergonomique pour l'espace de diffusion.
- Matériel de bureau : papier, stylos, tablettes pour la rédaction de scripts, et supports pour les affichages.
- Matériel de diffusion en ligne : plateforme de diffusion en direct, site web du web radio, et outils de gestion de contenu.

Suivi et Ajustements :

- Réaliser des évaluations régulières pour ajuster les activités et améliorer le projet en fonction des retours des enfants, des parents et des partenaires. Les évaluations seront effectuées à la fin du projet pour mesurer l'impact sur les enfants, les parents, et la communauté.

Les critères d'évaluation incluront

- Engagement des Enfants : Participation, créativité et compréhension des thèmes abordés.



- Satisfaction des Parents : Implication et feedback sur les activités et les ateliers.
- Impact Communautaire : Réactions et participation de la communauté locale et des partenaires.

. Évaluations Formatives :

- Méthode : Observer les progrès des enfants à travers des évaluations continues pendant les ateliers et les productions radiophoniques.
- Critères : Participation, amélioration des compétences en communication, et compréhension des thèmes abordés.

. Évaluations Sommatives :

- Méthode : Réaliser des questionnaires de satisfaction auprès des enfants, des parents, et des partenaires.
- Critères : Réalisation des objectifs du projet, satisfaction des participants, et impact sur la communauté.

. Retour d'Information :

- Organiser des sessions de retour avec les enfants, les parents et les partenaires pour discuter des succès et des points à améliorer.
- Utiliser les retours pour affiner les futures émissions et activités.

Autre projet en cours de mise en place : [Projet Anti-Gaspillage à l'ALAE Pont Neuf](#)

Temps Périscolaire du midi : BUFFET DE L'ALAE PONT NEUF.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi **Egalim** qui découle des **États Généraux de l'Alimentation**. L'objectif de cette loi est d'encourager les collectivités à prendre des mesures pour améliorer la qualité de l'alimentation, réduire le gaspillage alimentaire et promouvoir des pratiques plus durables et éthiques.

En réponse, **l'ALAE Pont Neuf** propose un projet innovant en temps périscolaire, destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans. L'originalité de ce projet repose sur son approche participative et pédagogique, qui implique à la fois les enfants, les familles et les équipes éducatives. Il est important de comprendre que ce projet ne se limite pas uniquement à la gestion des repas, mais vise également à transmettre des valeurs citoyennes, comme la responsabilité, la solidarité et le respect de l'environnement.

Objectif général : Sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage tout en les responsabilisant dans la gestion de leur repas. [Cette approche contribue non seulement à la réduction du gaspillage alimentaire, mais elle aide aussi à développer chez les enfants des compétences importantes, telles que la prise de décision, la gestion des ressources et la responsabilisation. L'idée est d'amener les enfants à comprendre les conséquences de leurs actions sur l'environnement, tout en leur donnant les moyens d'agir concrètement et positivement au quotidien.](#)





Les méthodes pédagogiques :

La place des enfants, la participation active et la valorisation des enfants :

Notre posture est claire et fait directement le lien avec les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Cf. *Projet éducatif Léo Lagrange : La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants ...*).

Nous sommes au carrefour des interrelations de tous les différents acteurs éducatifs de l'enfant : parents et familles, enseignants, ATSEM, agent de cantine et d'entretien, responsable ville éducatif et restauration, et sommes « un » interlocuteur privilégié du public. A l'écoute et facilitateur, nous nous devons de faire le lien avec ces différentes personnes pour une prise en compte globale de l'individu, une meilleure connaissance et un suivi de qualité de l'enfant.

Dans le cadre du projet pédagogique, nous avons choisi de nous appuyer sur la méthode développée par Medeci (1990), qui met en avant le concept de participation, intrinsèquement lié aux méthodes actives.

Ce choix repose sur une loi fondamentale du développement de l'enfant : le besoin d'activité pour s'affirmer et construire son identité. En effet, la méthode Medeci souligne l'importance de placer l'enfant au cœur de son apprentissage, en le rendant acteur de ses expériences et en valorisant son engagement dans des actions concrètes. Cette approche permet de répondre à son besoin naturel d'exploration et de participation active.

À travers les activités proposées dans ce projet pédagogique, l'enfant est encouragé à prendre des initiatives, à s'exprimer et à collaborer avec ses pairs, favorisant ainsi son développement global. La méthode active de Medeci permet également de développer l'autonomie, la confiance en soi et le sens des responsabilités chez l'enfant, en créant un cadre où il peut s'exprimer librement et contribuer à la dynamique de groupe. Ce processus éducatif non seulement enrichit l'expérience individuelle, mais encourage également la cohésion sociale et le respect des autres, des valeurs fondamentales pour un apprentissage citoyen et inclusif.

Ainsi, en intégrant cette approche participative dans notre projet pédagogique, nous visons à offrir aux enfants un environnement stimulant, où ils peuvent s'épanouir à travers des activités ludiques et formatrices, tout en satisfaisant leur besoin d'agir et de s'affirmer dans un cadre bienveillant et structuré.

Autre orientation pédagogique, la méthode Montessori, fondée par Maria Montessori, est renommée pour son approche éducative centrée sur l'enfant et l'aménagement de l'espace d'apprentissage. Elle valorise la création d'environnements soigneusement conçus pour favoriser l'autonomie, la concentration et l'apprentissage actif. Le mobilier Montessori, spécifiquement conçu à taille d'enfant, permet une utilisation indépendante et encourage le respect de l'ordre et de l'organisation. Les espaces sont aménagés pour être accessibles, attractifs et fonctionnels, offrant des activités et des matériaux adaptés aux besoins et aux intérêts des enfants. Cette méthode favorise un cadre d'apprentissage où les enfants peuvent explorer librement, manipuler les matériaux et développer des compétences à leur propre rythme, tout en étant guidés par des principes d'ordre, de choix et de responsabilité. Ainsi, le mobilier et les espaces selon Montessori ne sont pas de simples outils, mais des éléments essentiels qui soutiennent et enrichissent le développement cognitif, émotionnel et social des enfants.



LES MOYENS

Les moyens humains

Le directeur : rôle et fonctions

Le directeur est présent sur tous les temps du périscolaire, des permanences sont proposées à ALSH Bas Vernet en semaine de 14h00 à 16h00.

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- Participer à la définition des orientations stratégiques du centre de loisirs.
- Concevoir et animer des projets d'activités de loisirs
- Développer des partenariats
- Animer la relation avec les familles et les enfants
- Assurer la gestion quotidienne du centre de loisirs (administrative et budgétaire, matérielle, inscriptions, encaissements ...)
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- Assurer la gestion des ressources humaines (recrutement, encadrement et formation des animateurs)
- Animer et encadrer des équipes et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Les animateurs : rôle et fonctions

L'ALAE Pont Neuf compte trois animateurs, deux d'entre eux interviennent en temps périscolaire du midi et de l'étude du soir ainsi en période de vacances et des mercredis, les deux autres animateurs interviennent uniquement le midi.

Il assure une mission socio-éducative dans le cadre du projet d'accueil de loisirs. Il est responsable de l'organisation, et de l'encadrement d'activités dont il a la charge en cohérence avec le projet de la structure.

Les missions principales d'un animateur :

- Proposer un accueil de qualité pour les enfants et les parents et favoriser le « mieux » vivre ensemble
- Il est responsable de l'organisation, et de l'encadrement d'activités dont il a la charge en cohérence avec le projet de la structure
- Être en accord avec le projet PP de sa structure
- Concevoir des projets d'animations ou d'activités, organiser et animer le programme d'activités (loisirs, soutien scolaire...)
- Il assure une mission socio-éducative dans le cadre du projet d'accueil de loisirs
- Maintenir ou recréer les liens avec les familles et l'environnement social
- Sensibiliser et mobiliser les enfants et les partenaires sur le projet
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation des projets.
- Donner des repères spatio-temporels et humains aux enfants
- Être à l'écoute, agréable et souriant, favoriser la communication durant les désaccords, être un médiateur et gérer les conflits
- Notion d'exemplarité, respecter les règles au même titre que l'enfant
- Expliquer toujours les raisons de vos décisions « pourquoi »



- Avoir un positionnement d'adulte responsable
- Proposer, apporter des solutions aux problématiques ciblées
- Ne pas se contredire devant les enfants
- Savoir se remettre en question
- Savoir apprécier les critiques constructives
- Respecter le devoir de réserve
- Assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
- Avoir un comportement, une tenue et un vocabulaire approprié
- Formuler des règles de sécurité non-négociables, rappeler et répéter ces règles
- Donner des consignes de sécurité lors des activités, jeux et sorties du centre
- Ne pas abuser de son autorité, ne pas crier sur un enfant.
- Ne pas déstabiliser l'enfant dans ses croyances
- Se former et « s'auto-former »
- Utiliser les théories de connaissance de l'enfant dans ses pratiques
- Être cohérent avec les pratiques de l'équipe.
- Ne pas utiliser son téléphone portable à des fins personnelles durant le temps de travail
- Respecter le droit à l'image des enfants et autorisations des responsables légaux. Ne pas publier des photos dans des sites personnels (Snapchat + Facebook...).

Avec ses collègues : l'animateur doit respecter ses collègues, doit savoir travailler en équipe et surtout écouter l'autre. Il doit participer activement aux réunions de préparation. Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique

Avec les parents : l'animateur doit discuter avec eux lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant. Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il doit être présent aux moments de l'accueil et du départ.

L'animateur stagiaire :

- Permettre à chaque animateur stagiaire d'accomplir son rôle et sa fonction tel qu'il est défini dans le projet pédagogique.
- Consolider ses connaissances sur les enfants.
- Faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Analyser sa pratique, affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.

L'équipe : Principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques :

Les personnels techniques : Deux agents techniques interviennent dans l'école et l'accueil de loisirs. Un agent intervient en cantine : Avant chaque service un temps d'échange entre l'agent et la direction de l'ALAE permet de faire un point sur le fonctionnement du jour et un retour sur la veille.

La coordination Léo Lagrange :

L'organisateur des temps périscolaires étant la mairie de Perpignan nous contactons le coordinateur SALAS Richard pour indiquer tout changement ou besoin, la coordination Léo Lagrange reste notre principal interlocuteur.

Le matériel

Les animateurs organisent leurs activités principalement avec des produits de récupération, cependant nous disposant de matériel pédagogique, une partie est stockée dans la salle de l'ALAE, le reste se trouve dans les locaux ALSH Bas Vernet.

Les règles d'utilisation sont déterminées lors de chaque réunion, chaque animateur doit ranger le matériel après utilisation. Une fiche de commande de matériel est mise à disposition afin d'organiser les achats et les commandes qui peuvent être effectués via une liste de fournisseurs sur Perpignan (Décathlon Pro, Gifi, Auchan, Super U...) Et un fournisseur spécifique par internet (LACOSTE).



Les espaces

Espaces utilisés par l'ALAE :

A l'école, rue Hondrat 66000 Perpignan : Deux salles communicantes ainsi que la salle de classe en face du bureau de la direction, toilettes, salle de motricité, cantine.

Locaux de l'accueil de loisirs Bas Vernet, 12 rue des Nohèdes 66000 Perpignan.

En temps du midi en fonction des projets et tous les vendredis soir, les groupes se déplacent à l'accueil de loisirs du Bas Vernet afin d'utiliser les salles et locaux. Ainsi, ils disposent de conditions plus adaptées aux activités spécifiques : peinture /jeux de rôle / construction et assemblage.

La direction possède un espace bureau avec outil informatique dans les locaux de l'école maternelle permettant une cohésion et un partenariat avec l'équipe enseignante et ATSEM de la maternelle.

Les relations

Entre enfants :

La communication entre enfants est un élément très important, savoir s'écouter, se comprendre ne pas se juger, provoquer de l'empathie permet la création d'un lien social facilitant les relations entre les enfants et pouvant même améliorer la communication entre familles. Pour ce faire, l'équipe organise des temps de parole formels et informels afin d'encourager et de faciliter l'expression entre enfant. Des outils proposés permettent d'encourager la prise de parole « la météo », le mur d'expression. La vie en collectivité s'organise autour de l'importance du respect des règles de vie, l'équipe reste attentive et réactive au respect de celles-ci. Une attention particulière est portée à régler les situations problématiques et les conflits.

Autre moyen permettant d'encourager les relations entre enfants : L'intégration dans les règles de vie du groupe de la notion de respect de l'autre, elle passe aussi par la manière de s'adresser à l'autre avec pour principe « on doit rire ensemble, pas de l'autre ! ».

Entre les enfants et les animateurs :

Tout moyen de communication permet une relation d'échange. Elle se fait grâce aux animateurs qui établissent un climat de sécurité dans le groupe. Le devoir d'exemplarité des adultes permet de donner un cadre à la communication relationnelle. Un animateur se doit d'être juste afin de gagner la confiance des enfants ceci en étant vigilant et en répondant à toute forme d'injustice subit par l'enfant. Il est important de considérer l'enfant comme un individu à part entière. « Je parle avec respect aux enfants ainsi j'exige à mon tour du respect ».

La place des parents :

Depuis le décret d'août 2000 la place du parent est reconnue et instituée au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants. Une relation continue avec les familles facilite l'identification des problématiques individuelles des enfants et permet d'y apporter une réponse adaptée.

Les équipes développent et mettent en place une démarche de communication avec les parents, en leur donnant un certain nombre d'informations relatives à l'ALAE. Ce travail est nécessaire pour établir une relation de confiance au quotidien et sur du long terme. En tissant du lien relationnel, cette démarche permet d'éclairer les familles sur nos intentions pédagogiques et de mieux comprendre les enjeux. L'accueil périscolaire complète l'action éducative menée dans les ALAE, à l'école et dans la famille. Sa mission principale consiste à permettre à l'enfant d'y trouver des conditions nécessaires à son développement et à son épanouissement, complémentaires à celles apportées par l'école et la famille.

La coéducation induit la mise en synergie de plusieurs acteurs éducatifs. La complémentarité implique que chacun ait une place clairement définie interdépendante de celle des autres. C'est l'approche de l'ensemble des intervenants qui forme un tout cohérent et complet, dans le sens où chacun a une utilité, une mission éducative.



L'équipe est repérée et identifiée par les familles ; elle évolue dans une dynamique sérieuse de travail basée sur l'échange, la discussion et la remise en question. Le directeur est garant du bon respect de ce cadre et régule son équipe vers le bon respect du présent projet pédagogique.

Nous sommes très attentifs aux remarques et retours des parents et familles. Nous mettons en place un contrat et entrevues avec les familles afin de définir les modalités d'accompagnement lorsque des situations singulières nécessitent une attention particulière et un suivi plus poussé pour l'accueil de l'enfant (PAI, difficultés d'adaptation...).

La mise en place d'un protocole d'accueil individualisé PAI : nous restons à l'écoute des besoins des enfants ; les parents dont les enfants ont un traitement ou des soins à suivre ou sont porteur d'handicap avec un suivi individualisé peuvent nous solliciter pour la mise en place d'un PAI. Ce document organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de la vie quotidienne de l'enfant dans la collectivité et fixe les conditions d'intervention des partenaires.

Financiers

Principes budgétaires : L'ALAE bénéficie d'un budget pour l'année 2023 et 2024 de 0,22 euros par heure par enfant.

Les tarifs

La grille tarifaire de l'ALAE pour les familles tient compte du quotient familial, elle est établie par la ville de Perpignan selon le quotient CAF ou MSA. Elle est disponible sur le site de la mairie de Perpignan.

Les partenaires

Léo Lagrange est l'organisateur de l'activité au regard de la SDJES. Pour rappel, les locaux appartiennent à la ville de Perpignan. La DAEE (division de l'action éducative et de l'enfance) est le service principal en termes de partenariat, les référents éducatifs (coordinateurs ville) dépendent de ce service et sont, avec ceux de l'association Léo Lagrange, nos responsables directs.

Nous sommes aussi en étroite collaboration avec les autres services de la ville (Direction des services techniques, Cadre de vie, enfance et loisirs, sport...) et leurs infrastructures (musées, médiathèque, espaces aquatiques, et tous autres espaces sportifs et culturels). Nous avons également mis en place des partenariats avec différents intervenants (SDJES, association ...), afin de nous inscrire dans le PEDT. (Voir Plan Mercredi et projet d'activités) Les intervenants SDJES, qui viennent promouvoir la pratique du sport, sont réorientés sur les mercredis et l'ALAE. Le corps enseignant. Caisse d'allocations familiales (CAF).

Le fonctionnement de la structure :

L'ALAE Pont Neuf périscolaire accueille les enfants jours scolaires : les lundis / mardis/ jeudis / vendredis.

Horaires Périscolaire :

Temps du midi 11h45-14h00

Garderie du midi de 13h30 à 13 h50

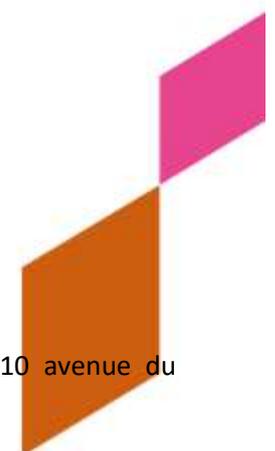
Temps du soir 17h00-18h15

Cet accueil est habilité par la SDJES, nous respectons les taux d'encadrement suivants :

- 1 animateur pour 14 enfants d'âge élémentaire le midi.
- 1 animateur pour 18 enfants d'âge élémentaire le soir

Principes d'inscription des familles

Les inscriptions se font auprès de la mairie de quartier Nord Site Haut-Vernet 210 avenue du Languedoc ☎ 04 68 66 30 09. Ouverture des bureaux : 8h30 à 17h00.





Après confirmation de l'inscription de l'enfant en cantine (ou) en garderie du midi et du soir, l'administration envoie aux familles par courrier la fiche enfant (de couleur bleue) que les parents doivent transmettre à l'ALAE afin de finaliser cette inscription.

Journée type

Périscolaire temps du midi

Deux animateurs sont positionnés stratégiquement à l'entrée de l'école, le troisième est positionné au milieu de la cour ce dernier a la charge des enfants restant en garderie du midi. Chacun est positionné dans un espace défini et reconnu par l'ensemble des enseignants et enfants.

Organisation du temps méridien de 11h45 à 14h00

Deux groupes sont organisés durant ce temps (avec sous-groupes en fonction du nombre d'enfants) :

- CM2, CM1, CE2 (possibilité de sous-groupes).
- CE1, CP
 - Dès 11h45 : chaque professeur confie les enfants inscrits en cantine à l'animateur responsable du groupe → il indique le nombre d'enfants participant aux activités pédagogiques complémentaires (APC).
 - De 11h45 à 12h30 : un animateur se charge des enfants inscrits en garderie du midi dans la salle ALAE.



Le temps de cantine, s'organise en un service :

- 11h45 -12h15 : récupération du groupe, passage aux toilettes, direction cantine.
- 12h15 - 12h45 : installation, appel, lecture du menu, Repas, un responsable par table est en charge d'organiser la desserte de la table, il est le relais entre le groupe d'enfant et l'animateur.
- 12h45-13h50 : fin du repas, les animateurs proposent les activités, les projets, les jeux. La planification des programmes est affichée à la salle de l'ALAE.
- De 13h30 à 13h50 : l'animateur détaché s'occupe des enfants inscrits en garderie du midi.
- 13h50 : passage aux toilettes, surveillance commune de la cour par l'équipe des professeurs d'école et de l'ALAE. Cf projet Buffet Pont neuf.



Périscolaire temps de l'étude du soir

La sonnerie retentit à **17h00**.

Deux animateurs sont présents afin d'assurer l'organisation. Ils sont positionnés dans la cour identifiée par les enseignants et les enfants de l'ALAE.



Les professeurs de l'école confient les enfants inscrits au périscolaire du temps du soir aux animateurs.

- **17h00-17h10** : Une fois les groupes constitués, les enfants dont les parents sont présents au portail sont confiés à la directrice qui les accompagne au portail.
- **17h10-17h50** : L'animateur prend en charge le groupe et organise le passage aux toilettes, installe le groupe pour une collation. Il fait l'appel puis met en place le temps d'accompagnement scolaire.
- **17h50-18h15** : Temps d'activité. Organisation d'activités sportives, jeux, temps libre.
- **18h00- 18h15** : Temps d'accueil, l'ensemble des groupes se dirige dans la cour, un animateur accompagné de la directrice organise le suivi et le départ des enfants auprès des parents. Le second animateur se charge de mettre en place un jeu collectif avec les enfants.
- **Les vendredis cycle 1/2/3** : Temps libre de **17h 00 à 18h15** à l'accueil de loisirs (ALP), 12 rue des Nohédes. Les enfants sont les acteurs de ce temps, ils proposent et gèrent leur temps librement en présence des animateurs : jeux, devoirs dans l'espace bibliothèque, babyfoot, dinette, jeux de société, temps de discussion.
- **De 18h00-18h15** : Accueil des familles à l'ALP.

Règles de vie de la structure :

Afin d'avoir une cohérence de fonctionnement, et d'être en adéquation avec les objectifs liés à la responsabilisation et l'accompagnement vers la construction de la citoyenneté de l'enfant, il est essentiel de présenter l'ensemble des structures, ALAE, ALP des mercredis, ALSH des vacances et de l'école comme un ensemble qui fonctionne à l'image de la société. Ceci se traduit par la mise en place d'un fonctionnement unique et cohérent, par exemple appliquer les mêmes règles de vie sur tous les temps et toutes les structures, et être également en adéquation avec le droit civil (pas de violence par exemple).

On trouve deux types de règles :

Les essentielles non négociables, exemple : se respecter, mettre la ceinture dans le bus...

Les règles de vie négociables, susceptibles d'évolutions et qui s'adaptent en fonction des besoins et de l'âge des enfants. Par exemple : les cadets « 6ans », doivent demander l'autorisation avant de se déplacer, les magnums « 9-12 ans » sont en autonomie.

Au sein de chaque structure, les règles de vie sont écrites par les enfants et les animateurs lors des temps de parole. C'est un temps important qui permet d'expliquer les raisons de mettre en place des règles communes favorisant la vie en collectivité. Elles peuvent être à l'initiative des enfants ainsi que de l'animateur, du directeur, ou à partir d'un besoin constaté sur le terrain.

Elles sont imagées et affichées sur le lieu du temps de parole pour permettre à l'animateur de les rappeler et de les faire évoluer, durant ces échanges.





La communication

Interne :

Dans chaque structure, il y a un tableau d'affichage à l'attention des équipes : plannings, informations syndicales, note de jour, organisation interne.

Dans le bureau de direction, un tableau d'affichage sur lequel se trouvent : les informations importantes, les fiches TAM, les protocoles de sécurité, les projets pédagogiques.

Tous les lundis, une réunion de préparation est organisée de 14h30 à 16h00 ; les sujets abordés sont : l'organisation des programmes des activités, des sorties, et l'écriture et la mise en place des projets d'activités.

En direction des enfants :

La communication se fait en temps de parole. En utilisant le tableau d'affichage, avec rappel des règles de vie, du programme détaillé et des outils d'évaluation : « station météo ». Des échanges formels et informels permettent aussi d'établir la communication entre animateurs et enfants. Affichage du menu en cantine et du programme ALAE dans le bureau de la directrice.

Externe :

Les familles ont la possibilité de consulter les sites internet de la mairie de Perpignan et de Léo Lagrange pour accéder à l'ensemble des informations liées aux ALAE et ALSH :

- <https://leolagrange-acm-perpignan.org>
- <https://www.mairie-perpignan.fr>

L'affichage se fait sur des supports vitrés dans les espaces bureaux ou entrée. Il est prévu d'avoir sur les structures d'autres panneaux d'affichage afin de faciliter la diffusion des informations.

Des questionnaires sont remis aux parents afin d'évaluer leur niveau de satisfaction et de permettre de faire évoluer notre service en fonction des besoins des familles.

En direction de la ville, en direction de Léo Lagrange :

Les échanges se font par le biais des coordinateurs mairie et Léo Lagrange, par des notes de services, ainsi que par la remise de bilans en fin de chaque cycle. Les communications se font essentiellement par échanges téléphoniques et messages électroniques. Une fois par mois une réunion de coordination est organisée, réunissant l'ensemble des directeurs des ALAE et ALSH de Léo Lagrange Perpignan lots 2 et 3.





L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels (pédagogiques).

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendus
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs, cela demandera de faire une analyse de l'évaluation faite par rapport aux objectifs éducatifs et pédagogiques.

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter. Il est donc indispensable de la prévoir dès le début de l'année : quand ? comment ? quoi ? avec quel(s) outil(s) ? par qui ? avec qui ? (Adultes, enfants, prestataires, collaborateurs, partenaires...).

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Les outils d'évaluation :

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'ALAE Pont Neuf. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.



L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.





Grille d'évaluation des animateurs :

	1 atteint 2 Des difficultés rencontrées 3 Non atteint	1	2	3	Observations
Mise en place du projet	J'ai pu réaliser un constat objectif répondant aux besoins et attentes des enfants				
	J'ai organisé un relai et des réunions de travail avec l'équipe d'animation afin de faire vivre le projet				
	Les enfants ont participé au projet :				
	À sa réalisation				
	À son déroulement				
	J'ai mis en place des actions tout en respectant les conditions de sécurité				
Avant l'activité	J'ai préparé les locaux et le matériel nécessaire à la réalisation de l'action				
	J'ai préparé la fiche d'activité				
	J'ai organisé la répartition des participants des enfants de manière claire et pratique				
	J'ai informé l'ensemble des participants aux projets				
	J'ai réalisé les missions d'information avant l'activité (parents)				
Pendant la l'activité	Prendre en main le groupe d'enfant				
	Des explications claires des différentes étapes de l'activité				
	Respect des différentes étapes de l'activité				
	J'ai envisagé des moyens de recours en cas de difficultés				
	Je me suis impliqué dans la réalisation de l'activité				
Après l'activité	J'ai réalisé un suivi des activités				
	J'ai mis en place les évaluations des enfants en tenant compte de leurs remarques				
	J'ai inclus le rangement du matériel durant le temps d'activité				
	J'ai mis en place un retour au calme du groupe et fait une conclusion				



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

La directrice de l'ALAE, est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs Duruy.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.



Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange considère l'économie sociale comme un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



Léo Lagrange Méditerranée

ALAE Pont Neuf

Rue Hondrat – 66000 PERPIGNAN

Nissa EL ARMOUZI, directrice

Tél : 06.25.64.71.47

pontneuf.perpignan@leolagrange.org

<http://www.leolagrange-acm-perpignan.org/alae-pont-neuf/>

